

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'un protocole cadre pour la création d'une nouvelle résidence universitaire de 565 logements à caractère social sur le campus Pierre et Marie Curie de Sorbonne Université

Paris, le 29 avril 2021

Jeudi 29 avril 2021, Christine Laconde, directrice générale de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) et Jean Chambaz, président de Sorbonne Université, ont signé un protocole cadre pour la création d'une résidence universitaire sur le campus Pierre et Marie Curie de Sorbonne Université. Au cœur du 5^e arrondissement, face au Jardin des Plantes, ce programme qui comportera 565 logements à caractère social est l'un des plus importants projets immobiliers actuellement à Paris. Il permettra, d'ici début 2026, de loger des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels de l'Université.

Construit en 1961 pour les besoins de l'enseignement et de la recherche, le bâtiment F de la barre Cassan, du nom de son architecte, a abrité des salles d'enseignement et des laboratoires, ainsi que des services administratifs de l'université. Désaffecté depuis 2017, le bâtiment dont la structure est préservée afin de réduire le bilan carbone de sa réhabilitation, sera entièrement transformé. Sorbonne Université, l'Etat et la RIVP ont conclu par ce protocole la passation d'un « bail à construction » qui permettra à la RIVP, en qualité de maître d'ouvrage, de réaliser ce programme de résidence universitaire dont la gestion sera confiée au Crous de Paris.

L'ensemble du projet représente une surface habitable de logements de l'ordre de **15 000 m²** et **565 logements** dont :

- **400 logements T1 pour des étudiants et doctorants**, financés par le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), avec un loyer plafonné à 7€ /m² ;
- **165 logements pour les post-doctorants, chercheurs et enseignants** répartis en 25% de T1, 50% de T2 et 25% de T3, avec un loyer plafonné à 13€ /m².

Outre les logements, ce programme prévoit l'aménagement d'**espaces résidentiels et de services aux étudiants**. Environ 2000 m² de surface utile en rez-de-chaussée et mezzanine accueilleront des espaces dédiés à la vie étudiante, dont un studio de musique et une salle polyvalente.

Au titre du Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, le projet sera labellisé Bâtiment Basse Consommation Effinergie Rénovation. En complément, l'opération fera l'objet d'une certification NF Habitat Haute Qualité Environnementale. Le recours à des matériaux biosourcés sera privilégié et il est prévu de végétaliser la toiture.

Le projet en est actuellement à la phase de sélection du maître d'œuvre, après le choix des cinq équipes admises à remettre une offre, composées d'architectes associés à des bureaux d'études techniques. La durée des travaux de construction est estimée à 36 mois, pour une livraison début 2026.

Contacts presse

Sorbonne Université :

Claire de Thoisy-Méchin 01 44 27 23 34 – 06 74 03 40 19 - claire.de_thoisy-mechin@sorbonne-universite.fr

Marion Valzy 01 44 27 37 13 – 06 14 02 20 51 - marion.valzy@sorbonne-universite.fr

Service communication de la RIVP : Antoine Le Mao - 06 74 03 40 19 - antoine.lemao@rivp.fr